



GRAND POITIERS
Communauté urbaine



CHAUVIGNY

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Orientations Générales du
Projet d'Aménagement et de
Développement
Durables



Enjeux et orientations générales

Chauvigny,

- une « ville »
- une ville au centre d'un pôle de rayonnement
- une ville à haute valeur patrimoniale et culturelle
- un écrin paysager d'envergure, aux équilibres fragiles
- une organisation urbaine structurée autour d'une ville-centre agglomérée, associée et connectée à un réseau de villages, hameaux et écarts
- un statut de «ville» propice à l'accueil de populations
- un pôle économique équilibré et fragile
- une ville dotée d'espaces privilégiés pour accueillir et organiser son développement, ses éventuelles restructurations
- un environnement riche et sensible
- une mutation vers de nouvelles ressources et des risques à prendre en compte

Chauvigny est une « ville »

Une ville au sens de son histoire, de sa morphologie, de sa taille et de son attractivité

1- Une implantation historique en bordure de la Vienne, l'image d'une cité médiévale dans un site identitaire du territoire

2 - Une organisation structurée autour de quartiers urbains complémentaires :

- *deux noyaux denses, historiques, lisibles,*
- *faubourgs*
- *quartiers agglomérés développés à partir de la 2^e moitié du 20^e siècle*

3- Une dynamique polarisante et des fonctions « urbaines » correspondantes :

- *Un centre-ville commerçant dynamique, zones d'activités, ...*
- *Des concentrations de lieux de «lien social» (pôles d'équipements et services, vie associative, évènements...)*

Chauvigny est une « ville »:

Orientations générales

1- Cadrer les évolutions pour poursuivre les mutations favorables à la mise en valeur et à l'image de la ville

- ✓ **Renforcer le rôle « polarisateur » de la ville-centre dans le territoire, en priorité dans la ville agglomérée et en extension, dans des zones dédiées et ou secteurs proches**, en accueillant :
 - de nouveaux habitants
 - des entreprises diversifiées, génératrices d'emplois
 - des services, fonctions, usages et équipements qui définissent la « ville »

- ✓ **Conforter et valoriser l'attractivité du cœur de ville**
 - poursuivre la valorisation du patrimoine bâti et du site (vallée de la Vienne, écrin paysager) dans lequel la ville s'inscrit pour conserver et accroître son aura
 - poursuivre sa mise en valeur par un traitement des espaces publics

- ✓ **Habiter dans la ville**
 - poursuivre la reconquête de la vacance, des friches urbaines
 - prendre en compte les caractéristiques du bâti ancien (structure, accessibilité, stationnement, confort, performance énergétique, ...)
 - organiser l'occupation et les usages des espaces résiduels

 - organiser, requalifier et/ou restructurer les pôles d'équipements et de services dans la ville

 - appréhender les mutations conjoncturelles du cœur de ville pour conserver et soutenir sa vitalité et son animation
 - maintenir l'équilibre et la complémentarité des activités, services et commerces du cœur de ville et ceux des autres quartiers

Chauvigny est une « ville »:

Orientations générales

2- Conforter les fonctions de ville rayonnante notamment dans le rapport rive droite/rive gauche, et en intégrant les pôles d'animation complémentaires, «périphériques» (villages, lieux de vie, équipements, ...)

3- Poursuivre la mise en valeur du maillage viaire et renforcer les échanges

- ✓ Profiter du maillage viaire structuré et de la desserte de la ville pour renforcer la centralité
- ✓ Entretien et requalifier les axes et parcours de circulation/transit depuis et vers la ville-centre agglomérée
- ✓ Conforter et structurer les connexions douces, piétons et vélos, entre quartiers d'habitat et «lieux de vie» existants et à venir, en intégrant les projets résidentiels, d'équipements, ...
- ✓ Anticiper les besoins de nouvelles mobilités
 - en prévoyant des emplacements pour le covoiturage, les véhicules électriques, des vélos,
 - en affirmant les cheminements doux piétons et vélos,
 - en renforçant la proximité des lieux de vie avec le cœur de ville

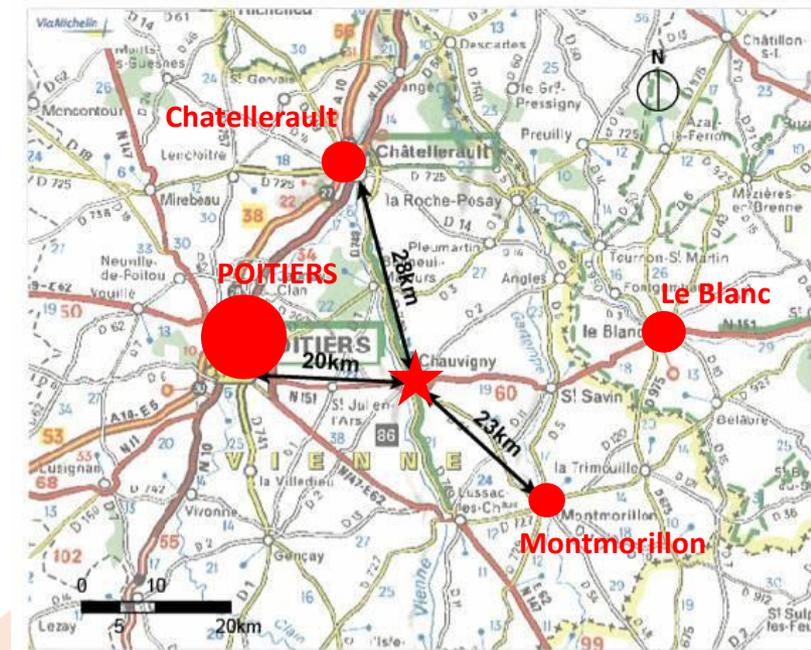
Chauvigny, au centre d'un pôle de rayonnement

*Tirer profit de la position de Chauvigny, ville « étape »
et « relais »*

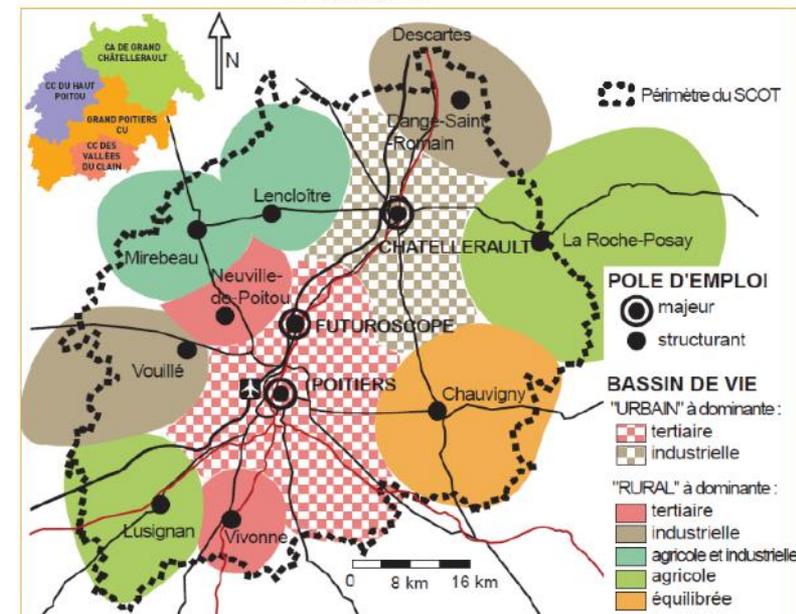
- Positionnée dans un réseau de villes et de pôles attractifs et complémentaires, proches :

Poitiers, Chasseneuil du Poitou/Futuroscope, Châtellerault, Le Blanc, Civaux, Saint-Savin... (emplois, services, équipements, circuits touristiques...).

- Implantée au croisement d'axes de communication structurants et historiques, sur un axe majeur en Poitou, entre le centre de la France et l'Ouest.



> Pôles d'emploi et bassins de vie du SCOT du Seuil du Poitou



Realisation : SMA SP-SCOT, juillet 2013
Source : Diagnostic socioéconomique INSEE 2013, IGN BD-TOPO 2011, Service SIT Grand Poitiers

Chauvigny, au centre d'un pôle de rayonnement

Orientations générales

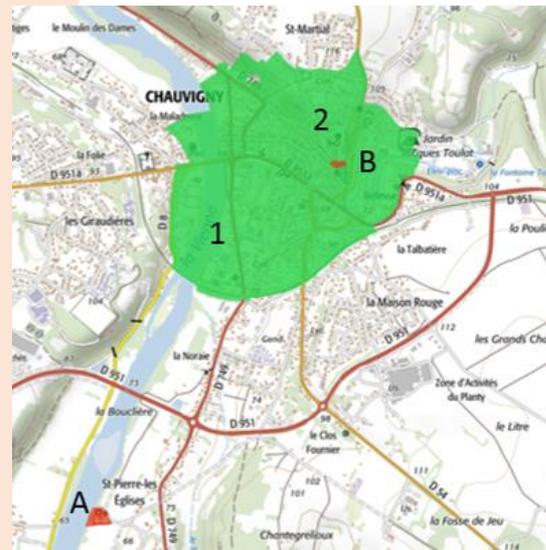
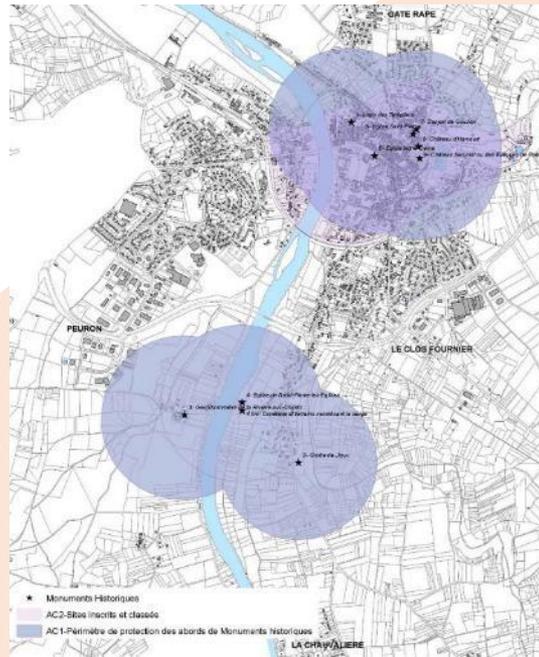
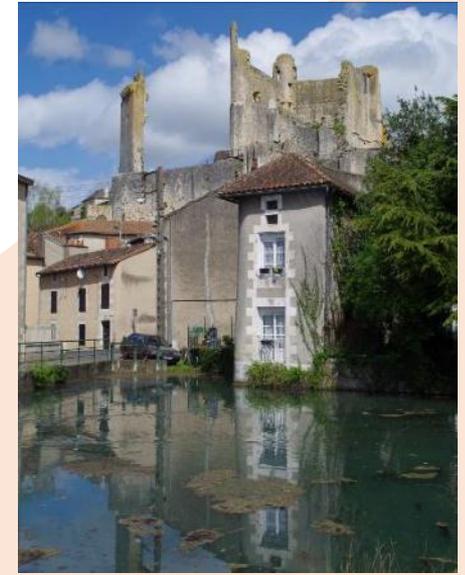
- ✓ Conforter le pôle socioéconomique notamment dans l'offre et la diversification des services et des activités, en appui des axes et carrefours routiers principaux
- ✓ Poursuivre et accroître les fonctions de loisirs, de tourisme et de détente pour :
 - Affirmer son rôle majeur en tant que site touristique dans le réseau de grands sites de la Vienne : développement de l'accueil, de l'hébergement, des services...
 - Maintenir et diversifier les activités d'animation et de loisirs, dont les parcours de découverte et de visite
- ✓ Optimiser la situation de pôle «relais», ville «étape» dans les flux routiers (notamment pour la fréquentation « de passage », professionnels non touristiques, itinéraires de transports...)
 - Capter et permettre le développement des structures utiles à ces usagers dans des sites intégrés

Chauvigny, une ville à haute valeur patrimoniale et culturelle

Chauvigny est une cité historique d'assise médiévale reconnue, caractérisée par une animation culturelle riche, s'inscrivant dans un réseau de sites historiques majeurs :

1- Une forte identité «historique» et patrimoniale

- Une ville dont l'image a du « sens »*
- Une forme architecturale, une «silhouette» identifiable, en éperon rocheux*
- Un riche patrimoine historique «monumental», urbain et architectural constitutif de la ville ancienne : deux noyaux et ses faubourgs*
- Un patrimoine intéressant sur des noyaux anciens de villages, de hameaux, d'écart*



Chauvigny : une ville à haute valeur patrimoniale et culturelle

Orientations générales

- ✓ **Poursuivre la valorisation du patrimoine identifié par :**
 - La mise en valeur du patrimoine monumental
 - La préservation de la « présentation » de la silhouette de la ville depuis les entrées de ville et les quartiers périphériques (points de vue, perspectives)
 - La préservation d'ensembles urbains du cœur de ville, du bâti ancien, des formes bâties traditionnelles
 - La mise en valeur d'espaces libres «de respiration», d'espaces verts, d'espaces publics, en équilibre avec le tissu dense

- ✓ **Soutenir les projets d'aménagements, d'équipements, de constructions visant à accroître le rayonnement culturel et touristique de la ville par :**
 - La valorisation des espaces muséaux, d'animations culturelles (salles d'expositions, de spectacles et d'animation, théâtre, lieux de résidences)
 - L'aménagements qualitatifs des abords des sites et monuments, pour améliorer la gestion de la fréquentation (stationnement, liaisons, ...)
 - Le soutien des projets d'équipements et de structures permettant de renforcer le rayonnement culturel

- ✓ **Valoriser les modes de vie urbains dans un tissu ancien par :**
 - Le maintien et l'accueil des services et fonctions de centralité en complémentarité du cœur de ville et des équipements existants
 - La prise en compte des usages contemporains et des attentes actuelles en matière de confort et d'habitabilité.

Chauvigny : un écrin paysager d'envergure, aux équilibres fragiles

1- Un «grand» paysage de la Vienne

Chauvigny s'inscrit dans un paysage centré sur la Vienne, sous la forme d'une vallée verdoyante, à la confluence de ruisseaux

Elle est identifiée par des entrées de ville «spectaculaires» par ses points de vues sur la ville haute (cité médiévale identitaire), bien perçue depuis certains axes routiers, entrées de ville et le contournement sud.

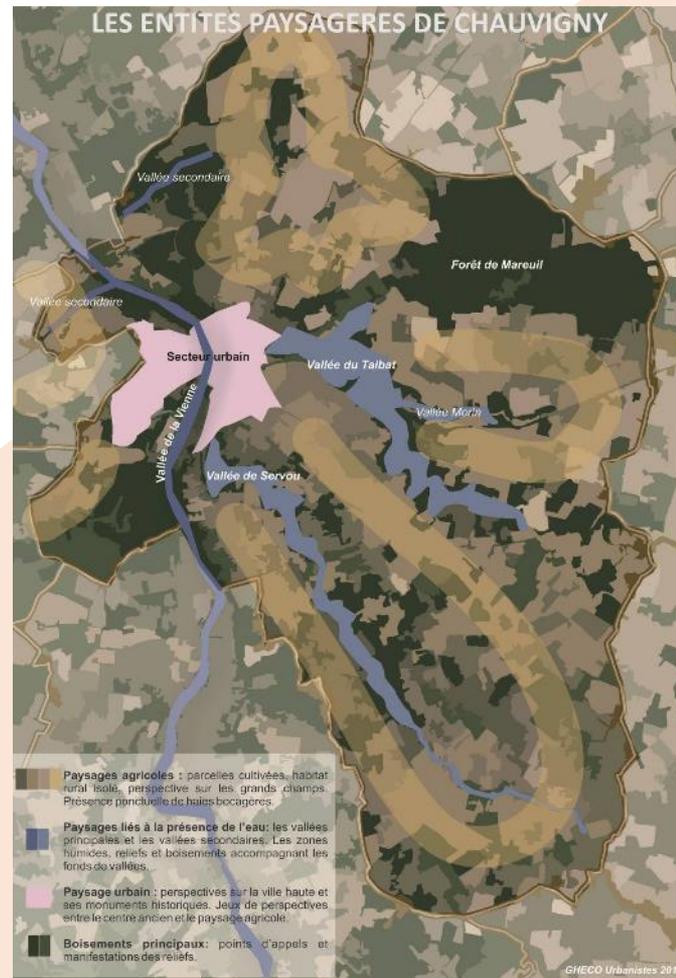
Ces paysages sont toutefois fragiles : risque de fermeture des cônes de vues par le développement du bâti, du végétal, ...

2- Des motifs paysagers variés, complémentaires, sur l'ensemble du territoire communal

La commune offre des paysages diversifiés, structurés par des lignes de crête et accompagnés de boisements, haies et bosquets, ponctués par un réseau de quartiers, villages, hameaux, avec un rapport «ville/campagne» préservé.

La forêt domaniale et les masses boisées éparses participent à la plasticité du paysage, soulignent le relief.

Les espaces agricoles ouverts apportent des perspectives et participent aux «coupures» entre les villages, hameaux, écarts.



Chauvigny : un écrin paysager d'envergure, aux équilibres fragiles



3 - Un territoire marqué par la présence de l'eau, à la confluence de rivières, ruisseaux :

- dans la ville :
 - structurants : la Vienne, le plan d'eau,
 - plus «intimes» : le Talbat qui serpente dans les cœurs d'îlots, le Servon qui rejoint la Vienne au sud de la ville..., l'eau « sous la ville » (basse)
- dans la campagne : la vallée de la Vienne plus sauvage, des vallons, vallées sèches



4 - Un tissu bâti traditionnel de qualité, valorisé par un réseau d'espaces libres «tampons» et des franges agricoles ou naturelles

- le patrimoine traditionnel de la ville, des villages et hameaux, les silhouettes lisibles des noyaux anciens
- un ensemble d'espaces libres connectés : jardins, parcs (publics ou privés), promenades, places et placettes
- des coupures d'urbanisation agricoles et naturelles qui valorisent les villages et les hameaux



Chauvigny : un écrin paysager d'envergure, aux équilibres fragiles

Orientations générales

- ✓ **Poursuivre les actions de «mise en scène» du site et de son écrin paysager**, par le maintien de vues et perspectives qualitatives, la requalification du bâti, la maîtrise des gabarits et des volumes dans les espaces de covisibilité
 - Préserver/requalifier des axes routiers (en particulier route de Poitiers, route de Saint-Savin)
 - Maintenir des espaces ouverts, non aménagés
 - Maîtriser la végétalisation pour préserver les cônes de vue majeurs
 - Aménager des aires de panoramas
- ✓ **Ouvrir la ville sur la Vienne en :**
 - Préservant et en créant des espaces libres en bordure de Vienne et en améliorant la lisibilité des accès depuis la ville
 - Confortant et en diversifiant des fonctions de loisirs liées à la rivière
 - Renforçant et en poursuivant des parcours piétons et/ou vélos en bordure de rivière
- ✓ **Conserver des poches et îlots «verts», dans la ville, les quartiers, les villages et hameaux**
- ✓ **Poursuivre les aménagements de valorisation du réseau de places, placettes parcs publics....**
- ✓ **Maintenir l'esprit « rural » des villages et hameaux, en préservant des coupures d'urbanisation et en soignant les franges urbaines en contact avec les espaces agricoles et naturels**

Chauvigny : une organisation urbaine structurée par une ville-centre agglomérée, associée et connectée à un réseau de villages, hameaux et écarts

Les chauvinois se répartissent entre le centre-ville, ses abords agglomérés et dans des villages, hameaux et écarts.

Ces lieux de vie (habitat) sont complémentaires, offrant à la commune une diversité de cadres de vie : on peut habiter «en ville» ou «à la campagne», avec dans tous les cas un rapport étroit à l'environnement naturel et rural du territoire (proximité de la Vienne, de boisements, de terres cultivées, ...)

1- Le centre-ville : les deux noyaux historiques et les faubourgs

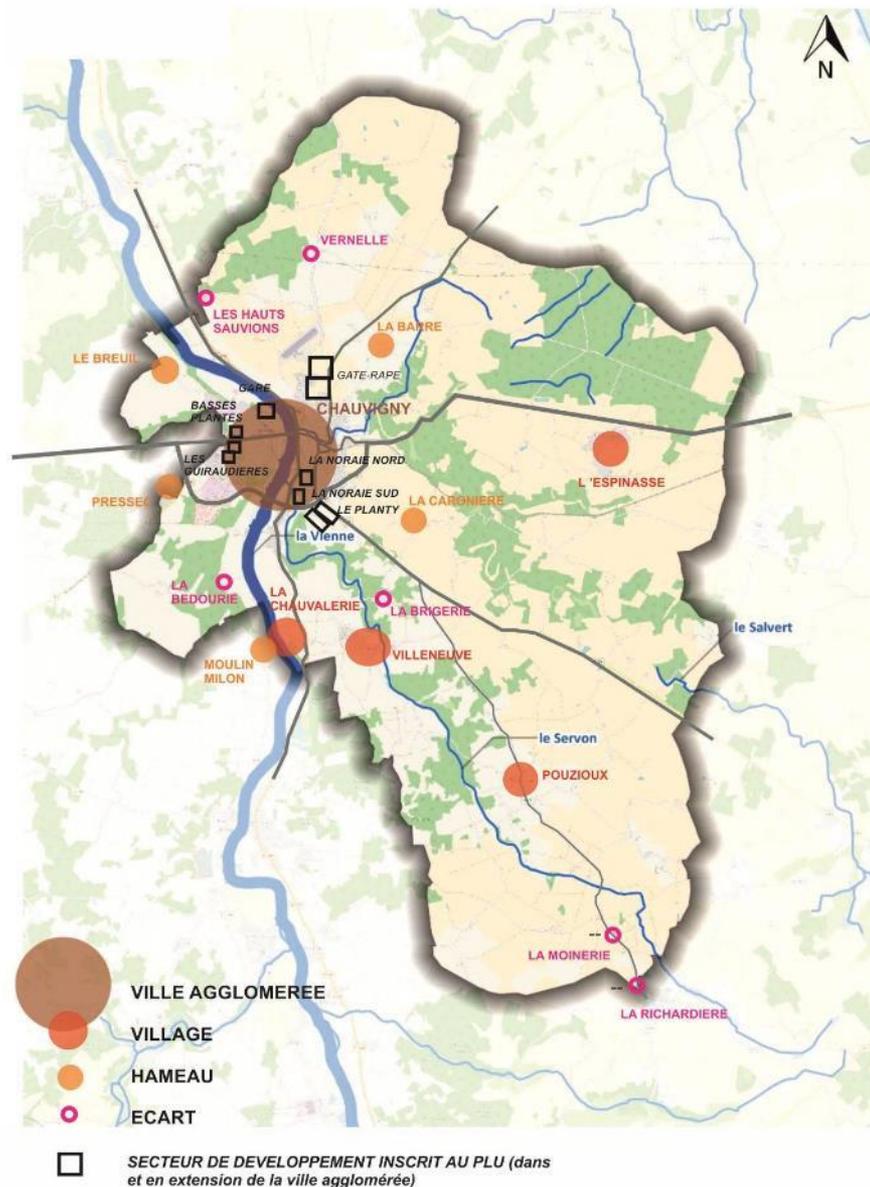
2- Les secteurs en extensions, agglomérés, développés sous la forme d'une «spirale» autour du centre-ville, contraints par l'eau et par la topographie, déployés vers l'ouest et le sud (habitat, activités), jusqu'aux abords de la déviation sud (Le Peuron, Le Planty), puis plus récemment au nord (Gâte Râpe).

Cette enveloppe en extension comporte des zones d'activités qui ne constituent pas des «quartiers» à l'échelle humaine (zones monofonctionnelles), mais qui restent proportionnées à la taille de la ville

Chauvigny : une organisation urbaine structurée par une ville-centre agglomérée, associée et connectée à un réseau de villages, hameaux et écarts

3 - Un ensemble de villages et hameaux issus de l'évolution administrative de la commune, écarts dispersés, qui offrent un cadre de vie plus « rural »

- *des « villages » caractérisés par : un ou plusieurs noyaux bâti anciens, un nombre, une densité de constructions significatifs, des équipements d'intérêt collectif (en fonction ou anciens), une trame viaire et des espaces publics de type traditionnel (rues étroites, placettes) : Pouzioux, Villeneuve, L'Espinasse*
- *un tissu bâti développé principalement autour des noyaux des villages et hameaux les plus proches du centre-ville (Villeneuve, la Chauvalière, La Caronnière, ...) et sur l'axe Chauvigny/Le Blanc (L'Espinasse)*
- *des petits écarts et fermes restés « contenus » globalement*
- *des terrains familiaux dispersés sur le territoire*



Chauvigny : une organisation urbaine structurée par une ville-centre agglomérée associée connectée à un réseau de villages, hameaux et écarts

Orientations générales

1- Prioriser le développement en cœur de ville et ses abords

- ✓ **Poursuivre la reconquête du centre-ville** : donner de la consistance au vécu en tissu urbain dense pour l'habitat, l'économie, les services et les équipements
- ✓ **Tenir compte du développement urbain «en spirale» de la ville**, assumer la dissymétrie d'extension urbaine, tout en contenant prioritairement l'unité de vie « résidentielle » dans l'enveloppe globale de la voie de contournement sud
- ✓ **Organiser une programmation équilibrée et phasée du développement urbain**, au regard des besoins en matière de renouvellement et d'accueil de la population, en s'inscrivant dans les capacités financières des investisseurs et de la collectivité

Chauvigny : une organisation urbaine structurée par une ville-centre agglomérée associée connectée à un réseau de villages, hameaux et écarts

Orientations générales

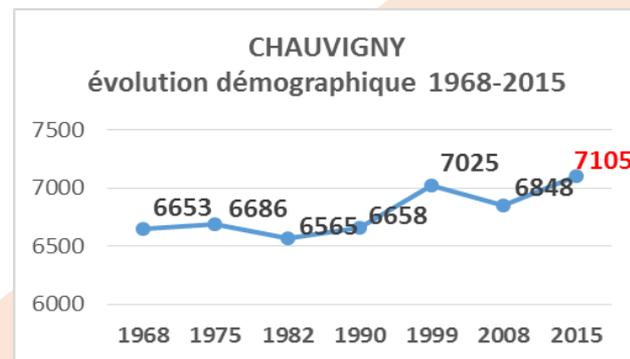
2- Prévoir l'accueil maîtrisé de nouvelles populations dans les secteurs «ruraux»

- ✓ Sur les villages, en cadrant les extensions urbaines selon :
 - le niveau d'équipement, les relations et échanges avec la ville-centre et les pôles économiques notamment
 - la sensibilité des espaces agricoles et naturels environnants
- ✓ Sur les hameaux, en contenant l'occupation dans les enveloppes urbaines existantes
- ✓ Dans les écarts et hameaux, prévoir des possibilités de changement de destination afin de poursuivre la valorisation du bâti et du patrimoine
- ✓ Sur les terrains familiaux, en assurant leur organisation et leur requalification, selon les conditions de desserte (accès, réseaux...), les possibilités d'insertion dans le site et dans le respect du contexte agricole et naturel environnant

Chauvigny : un statut de «ville» propice à l'accueil de populations

Chauvigny peine à conserver sa population et à attirer de nouveaux habitants

- 2009/2014, +240 habitants,
- perte d'habitants depuis 2014
- 2015 : 7105 habitants (population municipale), 6773 habitants (population des ménages)



Depuis les années 2010 la Ville a mis en œuvre une politique foncière dynamique, des opérations et programmes de logements diversifiés (Gâte-Râpe, La Noraie), des études de programmation (secteur Gare, ...) pour retrouver un équilibre démographique et stabiliser durablement sa population (et les services, équipements associés).

Toutefois, malgré cette démarche publique ambitieuse, la ville reste marquée par :

- la poursuite de la baisse démographique
- une vacance perceptible, dans le centre historique notamment (logements vacants, îlots ou ensembles désaffectés, ...)
- une part du parc de logements inadaptés aux normes de confort attendues aujourd'hui (accessibilité, performances énergétiques, ...)
- la difficulté pour attirer des investisseurs ou des bailleurs sociaux,
- l'absence d'opérations privées permettant de diversifier les opérations de construction en dehors d'initiatives très ponctuelles et limitées en ampleur



Chauvigny : un statut de «ville» propice à l'accueil de populations

Orientations générales

- ✓ Stabilisation et renouvellement démographique pour atteindre une population municipale d'environ 7500 habitants à l'horizon 10 ans
- ✓ Adéquation avec un parc de logements à diversifier et des entreprises génératrices d'emplois à accueillir
- ✓ Maintien et restructuration éventuelle des équipements pour répondre aux besoins des habitants, du tissu associatif, des usagers et pour adapter la scolarisation des enfants
- ✓ Mise à disposition des emprises constructibles adaptées en surfaces et en situations et conformes aux objectifs environnementaux

Chauvigny : un pôle économique équilibré et fragile

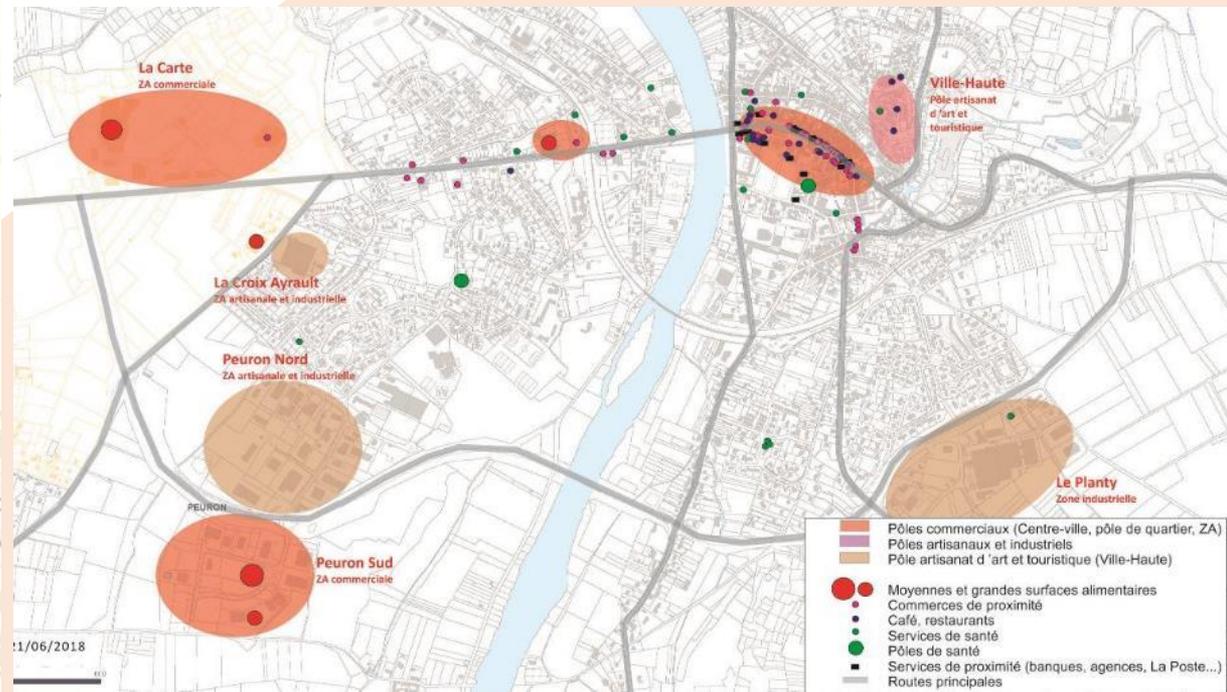
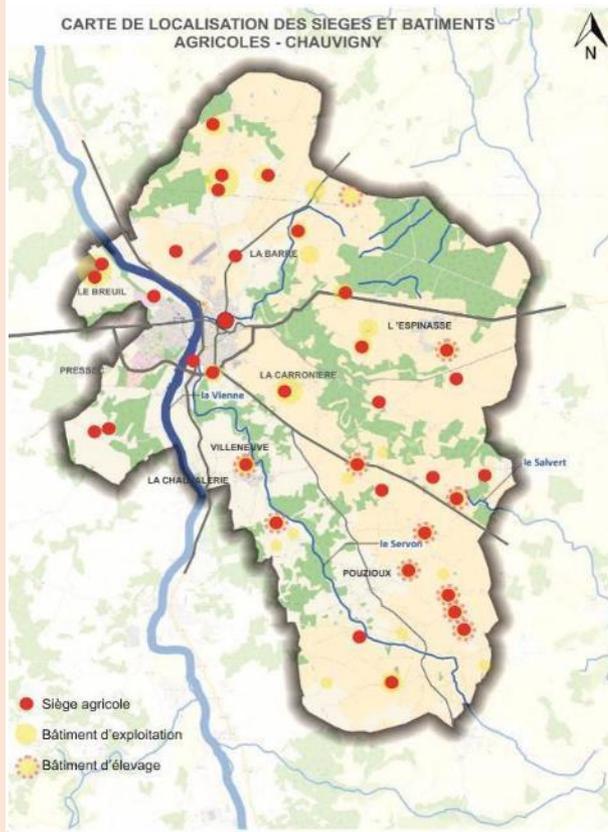
Chauvigny constitue un pôle structurant et « rayonnant » dans l'armature économique à l'échelle d'un territoire élargi.

Il comporte de nombreuses activités générant des emplois dans des secteurs diversifiés :

- administrations, équipements scolaires
- structures de santé, de services, «seniors»
- commerces et zones d'activités (Chauvigny/Jardres)
- usines et industries, carrières
- entreprises innovantes, ingénierie
- activités artisanales
- ...

Le territoire se caractérise également par une économie agricole dynamique : de nombreuses fermes et installations agricoles sont réparties sur le territoire communal, isolées ou implantées dans des villages ou hameaux.

LE CONSTAT



Chauvigny : un pôle économique équilibré et fragile

Toutefois la ville doit intégrer des contraintes «structurelles» et rester vigilante sur plusieurs volets de l'économie locale :

- *Un réseau d'infrastructures qui limite et conditionne son ambition (ville à l'écart des infrastructures axes nord-sud du réseau routier et ferré national)*
- *Une transmission et une pérennité du tissu industriel à surveiller*
- *Un tissu commercial récent, développé en périphérie,*
- *Un rapport de complémentarité avec les commerces du cœur de ville, à tenir pour ne pas fragiliser ce dernier*
- *Une économie de la construction (à des fins d'habitat) difficile à équilibrer recentrant la production autour d'initiatives publiques et individuelles ponctuelles*
- *Une offre en services et hébergement de loisirs, touristiques faiblement représentée et peu diversifiée*

Chauvigny : un pôle économique équilibré et fragile

Orientations générales

- ✓ Redéfinir une politique d'accueil économique en tenant compte du projet économique communautaire et du rayonnement local pour rechercher une complémentarité entre polarités
- ✓ Accompagner l'évolution du tissu commerçant de centre-ville, permettre la reconquête des rez-de-chaussée commerciaux en cœur de ville
- ✓ Conforter les activités touristiques (loisirs, hébergement, restauration, ...)
- ✓ Préserver les activités agricoles
- ✓ Maîtriser la polarité économique et commerciale de la route de Poitiers, tout en restant soucieux de l'intégration des activités sur l'axe principal d'entrée de ville
- ✓ Poursuivre et organiser le développement des zones d'activités existantes en restant soucieux de leur qualité paysagère afin de favoriser leur attractivité (entreprises, usagers)
 - ZA Peuron Nord : gestion de la sécurité et de la cohabitation entre activités et équipements (cheminements, stationnement, circulations)
 - ZA Peuron Sud : finir d'occuper la zone en privilégiant des activités complémentaires à celles du cœur de ville
 - Développement et renforcement de la ZA du Planty par une extension vers le sud-est, en veillant à la qualité paysagère et des accès depuis la route de Montmorillon
- ✓ Favoriser le développement des communications numériques sur les pôles économiques

Chauvigny : une ville dotée d'espaces privilégiés pour accueillir et organiser son développement, ses éventuelles restructurations

Dans la ville :

Plusieurs sites, îlots, immeubles bâtis et non bâtis, parfois désaffectés, dont certains propriété publique, offrent des potentiels en matière de requalification/mutation, notamment :

- *le secteur « Gare » (ancienne gare, silo et abords)*
- *des îlots tels que : les anciennes écoles (espaces Louise Michel, Saint-Martial), l'îlot de la Maison des Associations, l'ancienne EHPAD des Marronniers au sud de la route de Poitiers, les bâtiments « Gaschard » rue du Moulin Saint Léger (jouxant la Mairie), ...*
- *ponctuellement, des immeubles ou groupes d'immeubles non occupés, des parcelles libres*

Dans et en extension de la ville agglomérée :

- *Des terrains, secteurs non aménagés («vides urbains») inscrits dans l'enveloppe urbaine, encadrés par des quartiers résidentiels, équipements, services*
- *Ponctuellement, des parcelles relictuelles/résiduelles*

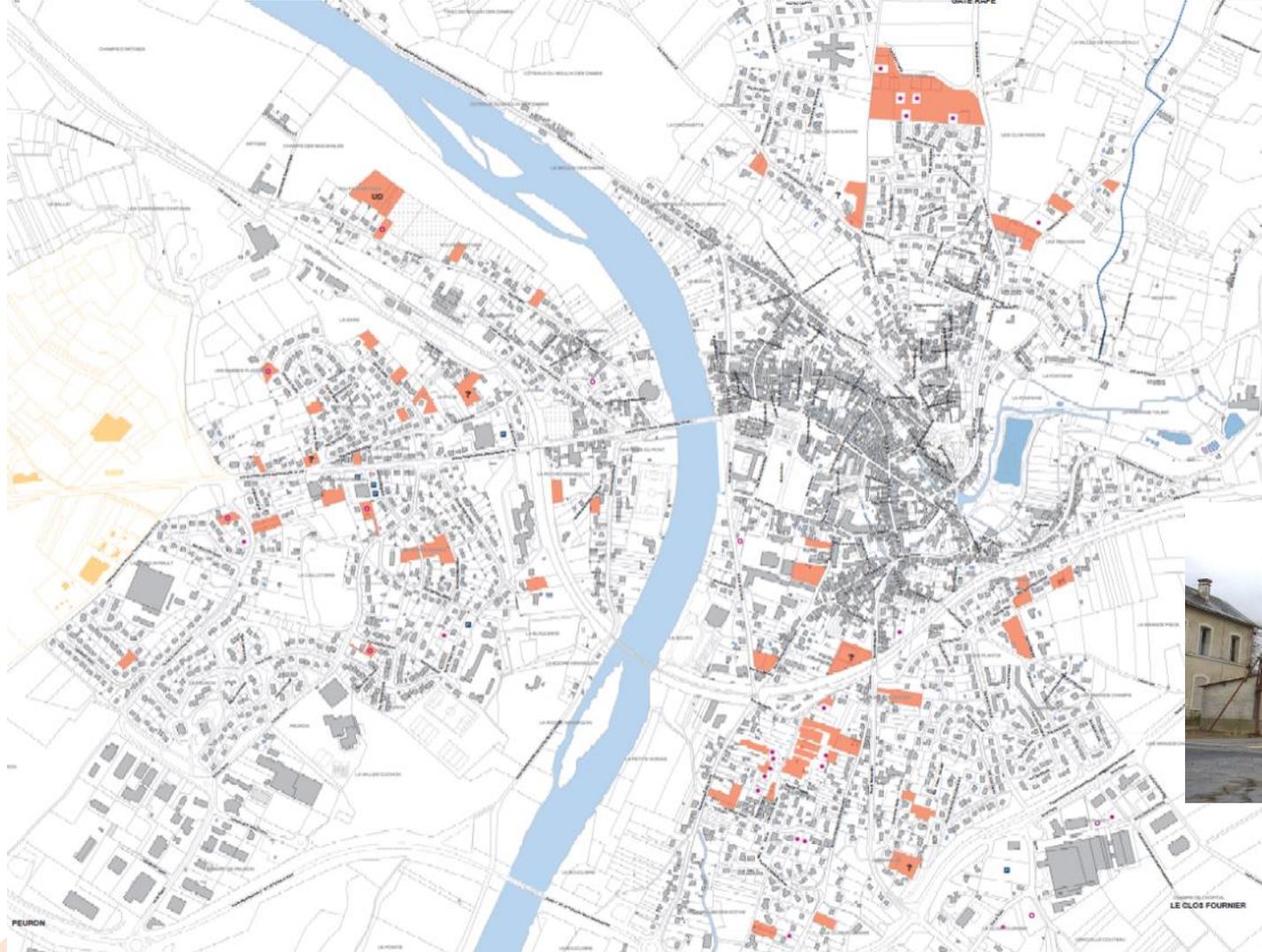
Dans les principaux villages et certains hameaux :

- *Des espaces résiduels au sein des cœurs anciens et des espaces urbanisés plus récents*
- *Quelques possibilités d'accueil en extension urbaine*

En priorité sur les villages et hameaux les plus proches et connectés à la ville-centre et aux polarités économiques (desserte routière, échanges quotidiens, ...), les mieux équipés et positionnés sur des axes structurants, de transit domicile-travail (Villeneuve, La Chauvalière, L'Espinasse, La Caronnière, Pressec)

Chauvigny : une ville dotée d'espaces privilégiés pour accueillir et organiser son développement, ses éventuelles restructurations

LE RESIDUEL URBAIN CONSTRUCTIBLE DANS L'ENVELOPPE URBAINE



Le secteur Gare



Chauvigny : une ville dotée d'espaces privilégiés pour accueillir et organiser son développement, ses éventuelles restructurations

Orientations générales

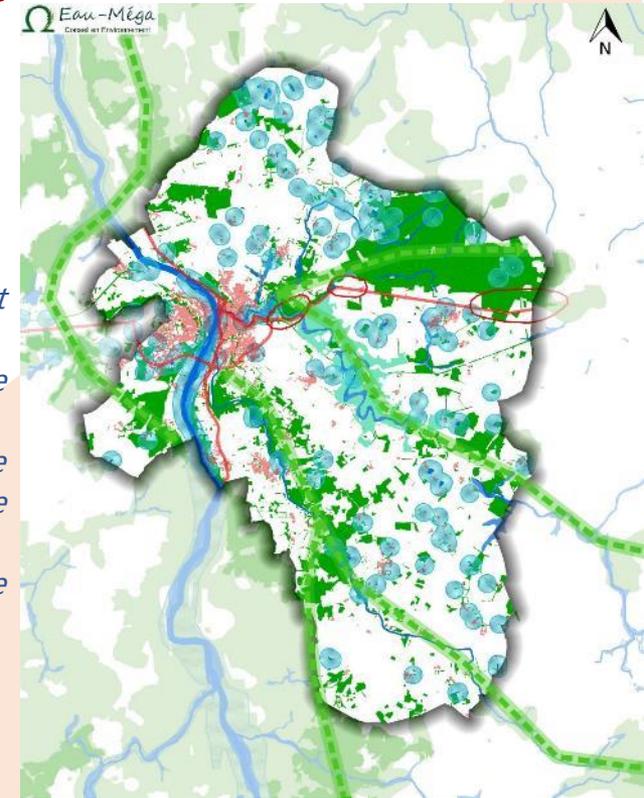
- ✓ Développer / permettre un renouvellement urbain en assurant son insertion urbaine, architecturale et paysagère dans le site
- ✓ Soutenir les opérations de renouvellement, requalification ou réaménagement visant à mettre en œuvre des programmes valorisant les atouts et attraits de la ville
- ✓ Mettre en œuvre une opération mixte (logements, équipements, services...) en créant un cœur de quartier, sur un site mieux connecté au centre-ville (secteur Gare)
- ✓ Permettre l'aménagement ou la mise en valeur d'espaces résiduels dans la ville agglomérée, dans les villages et hameaux
- ✓ Favoriser le développement des communications numériques sur le territoire et dans les futurs quartiers

Chauvigny : un environnement riche et sensible

Le réseau hydrographique

Un réservoir de biodiversité, des bassins versants, des risques liés à l'eau

- *La vallée de la Vienne, d'intérêt écologique régional, élément primordial et identitaire du paysage chauvinois*
- *Le Talbat, constitué d'une partie naturelle (vallée), et d'une partie urbaine (plan d'eau, canaux)*
- *La vallée Moreau, vallée sèche sinueuse à l'est de la commune, qui rythme le paysage par son relief et sa végétation et qui crée une rupture naturelle lisible sur le territoire*
- *La vallée du Servon au sud de la ville, qui borde / traverse le village de Villeneuve*



Des espaces naturels reconnus

- *Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique et les Espaces Naturels Sensibles couvrent environ 12,5% de la surface communale*



Les boisements

Un rôle de « poumon vert », de réservoirs de biodiversité

- *La forêt de Mareuil, vaste domaine forestier qui abrite la guildes des oiseaux sylvicoles, site pédagogique et de loisirs*
- *Des boisements qui accompagnent vallées et coteaux*



Chauvigny : un environnement riche et sensible

Orientations générales

- ✓ Protéger et mettre en valeur les espaces considérés comme réservoirs et corridors identifiés dans la trame verte et bleue à l'échelle communale (Vienne, vallées sèches, forêt de Mareuil, ZNIEFF ...)
- ✓ Permettre l'accueil du public et la mise en place de dispositifs de valorisation de sites naturels de la commune
- ✓ Poursuivre la protection des boisements en tenant compte de leurs fonctions de leurs usages (loisirs, exploitation du bois, rôle paysager, rôle dans la Trame Verte et Bleue)
- ✓ Valoriser les espaces naturels urbains pour améliorer le cadre de vie :
 - En renforçant la perception de l'eau à travers la ville
 - En s'appuyant sur les possibilités d'aménagement des bords de Vienne
 - En améliorant la gestion des eaux (notamment pluviales)
 - En balisant les cheminements doux existants dans le centre-ville et en les prolongeant vers les extérieurs

Chauvigny : un territoire riche en ressources historiques mais un contexte d'exposition aux risques

La production agricole

- *Des activités agricoles dynamiques, réparties sur le territoire*

Des ressources géologiques dont la pérennité d'exploitation n'est pas toujours connue

- *extensions de sites d'extraction et de transformation de matériaux*
- *devenir du site lors de l'arrêt de l'exploitation*

Une transition énergétique amorcée mais qui doit être accompagnée

- *Etude énergétique des bâtiments communaux*
- *Développement de nouvelles filières (recyclage/traitement des déchets)*

Des risques naturels et technologiques

- *Des risques connus, identifiés et localisés (crue de la Vienne et rupture de barrage, transport de matières dangereuses, risque nucléaire...)*
- *D'autres risques dont la connaissance imparfaite mérite une vigilance (ruissellement pluvial dans les vallées, glissement de terrain, cavités)*
 - *Risque « cavité » notamment dans la zone du Peuron*
 - *Risque « glissement de terrain » sur les coteaux à forte pente*
 - *Risque de ruissellement en aval de la vallée du Servon et du Talbat et en provenance de la plaine de Gâte-Râpe*

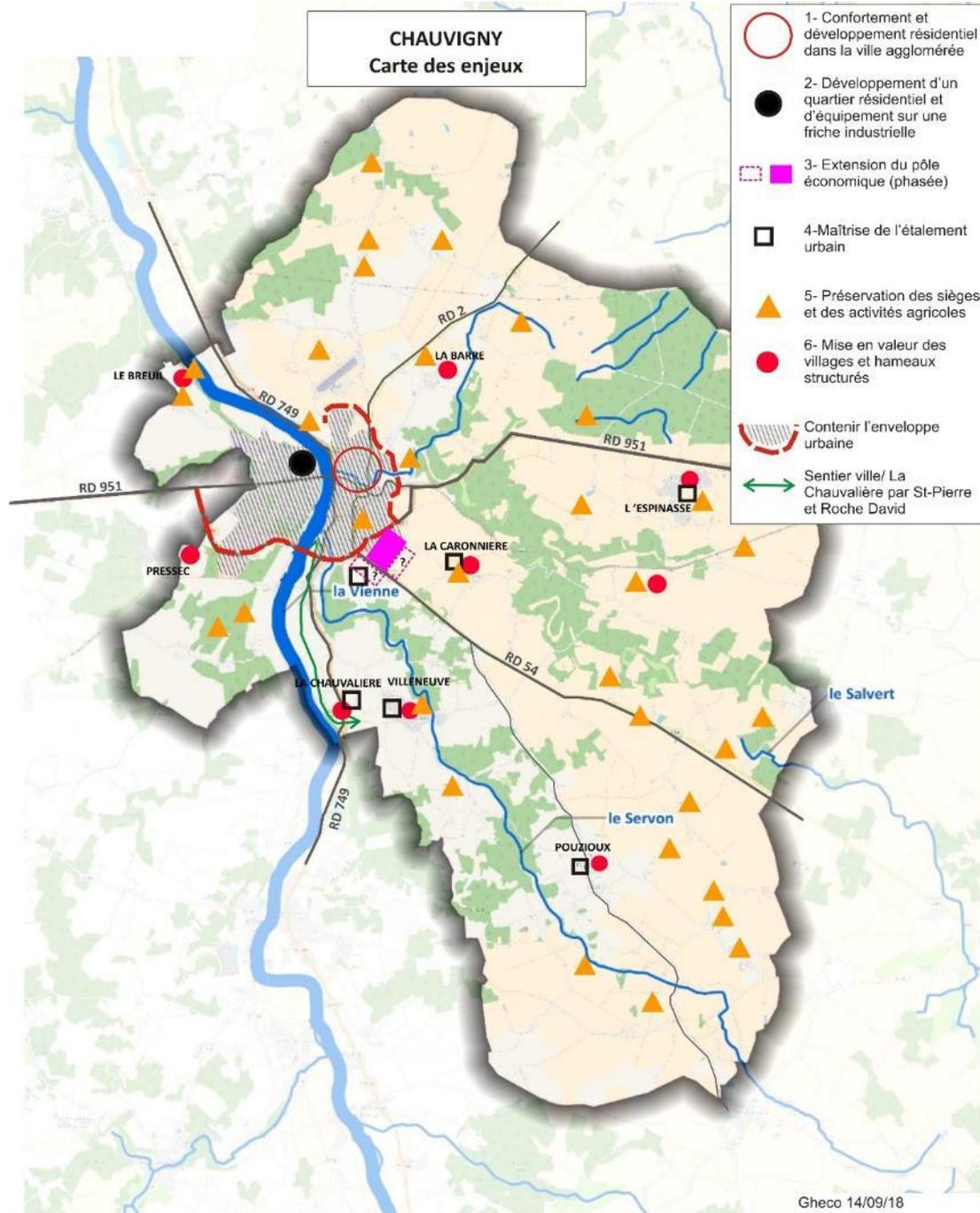


Chauvigny : une mutation vers de nouvelles ressources et des risques à prendre en compte

Orientations générales

- ✓ Permettre la mutation de certains espaces pour la production d'énergie verte sans hypothéquer les espaces agricoles (notamment sur d'anciennes carrières et/ou friches)
- ✓ Trouver les équilibres entre la préservation du patrimoine et les nouveaux dispositifs d'économie et de production d'énergie
- ✓ Prendre en compte les nuisances, les risques et les aléas (inondation, cavités, mouvements de terrain, industriels...)
- ✓ Intégrer les dispositifs et les espaces nécessaires à la gestion des eaux pluviales (ruissellements)

CHAUVIGNY Carte des enjeux



Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain

CHAUVIGNY en tant que « ville » et pôle de rayonnement, doit :

- 1- Soutenir le renouvellement et l'accueil d'habitants, pour atteindre une population municipale d'environ 7500 habitants dans 10 ans,
- 2- Poursuivre le renforcement de son rythme de production en logements, en diversifiant les formes d'habitats,
- 3- Prioriser le renforcement de la ville-centre agglomérée, en intégrant des possibilités d'extensions urbaines maîtrisées sur les principaux villages,
- 4- Renforcer sa polarité économique, en s'inscrivant dans un projet économique communautaire, en accueillant des entreprises génératrices d'emplois pour les chauvinois et les habitants du territoire élargi.

... tout en modérant la consommation de l'espace et l'étalement urbain

Le PADD doit par conséquent fixer des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de l'étalement urbain.